



Séminaire national (sous forme de webinaire) portant sur :

**« *La compétitivité des PME : un impératif
à la croissance de l'économie
algérienne* »**

Centre de réseau (Hasnaoua 2), les 17-18 Novembre 2021

Appel à communication

I. Problématique du séminaire

Eu égard aux divers défis auxquels est confrontée l'économie algérienne, les pouvoirs publics ont beaucoup misé sur les PME comme acteur principal pouvant atténuer les difficultés économiques et sociales du pays. En fait, le secteur public économique a consommé d'énormes de ressources, sans pour autant contribuer à la relance de l'économie nationale. En effet, malgré leurs restructurations, l'effacement de leurs dettes, et les diverses aides et subventions, les entreprises publiques sont devenues actuellement très difficiles à soutenir par les pouvoirs publics.

Les efforts des pouvoirs publics se sont donc orientés vers le secteur privé, et principalement vers les PME du secteur productif. A partir de là, le nombre des PME a connu une progression continue d'année en année dans pratiquement tous les secteurs d'activité. Ainsi, à la fin de l'année 2019, leur nombre a atteint 1 193 339 unités qui emploient 2 885 651 personnes.

Les PME possèdent des caractéristiques très intéressantes, notamment leur flexibilité, qui leur permettent de suivre très rapidement les changements environnementaux. Tout de même, l'intégration de l'Algérie à l'économie internationale est handicapée par la faiblesse et le manque de compétitivité du secteur productif.

Pour relever le défi qui leur est présenté par la libéralisation progressive de l'économie nationale, la compétitivité devient un impératif incontournable pour les PME algériennes. C'est une notion qui a plusieurs contours, et qui n'a pas encore de définition unanime. Ainsi, selon SPITEZKI (1995 : 16) « *une entreprise est compétitive lorsqu'elle est capable de se maintenir durablement et de façon volontariste sur un marché concurrentiel et évolutif, en réalisant un taux de profit au moins égal au taux requis par le financement de ces objectifs* ». Cetindamar et Kilitcioglu (2013), de leur côté, avancent que la compétitivité d'une entreprise renvoie à son aptitude accroître ses parts de marché, à atteindre une croissance et se maintenir rentable de manière durable ou pérenne. D'autres auteurs considèrent qu'en situation de turbulence et d'imprévisible environnementales, l'entreprise doit être capable de fournir de la valeur à sa clientèle à long terme (Santos-Vijande, López-Sánchez, et Trespalacios, 2012).

Sur le plan de la recherche scientifique, les études doivent donc être orientées vers le sens de fournir des explications permettant de mettre en lumière les conditions et les déterminants de la performance, de la survie et de la prospérité de ces entités. Il s'agit donc de mettre en lumière les éléments-clé à travers lesquels les PME algériennes pourraient réellement construire leurs capacités à faire face à la concurrence (étrangère) de manière efficace. Comment doivent-elles alors améliorer à la fois leur « *compétitivité-prix* » qui

concerne leur capacité à réduire leurs coûts, et leur « *compétitivité-hors prix* » qui se rapporte à la qualité des produits et services, à la maîtrise des délais, à l'image de marque et la réputation de façon durable ?

Eu égard aux défis actuels sur les plans de la RSE, du développement durable, de l'importance du capital humain, du suivi du développement technologique, et qui sont des dimensions longtemps ignorées par les PME algériennes, dans quelle mesure, ces dernières, pourraient les intégrer de manière efficace et efficiente dans leurs démarches stratégiques ?

En matière de politiques publiques, qu'est ce qui est prioritaire de faire pour répondre à la nécessité de dynamiser et moderniser au plus vite les secteurs des PME afin de leur permettre de rendre leurs productions compétitives ?

Sur le plan des PME, quels sont les principaux leviers sur lesquels les dirigeants devraient axer leurs efforts afin de pouvoir mettre leurs entreprises sur le sentier de la compétitivité ?

C'est à travers ce cadre d'analyse que l'équipe de recherche « *l'entreprise algérienne et compétitivité* » affiliée au laboratoire LAREMO de la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'UMMTO compte organiser cette manifestation scientifique au cours du second semestre de l'année universitaire 2020/2021.

II. Axes du séminaire

Axe 1.PME/PMI et compétitivité.

Axe 2.Compétitivité des PME et politiques publiques.

Axe 3.La problématique du financement des PME/PMI.

Axe 4.Management stratégique et développement des PME/PMI.

Axe 5.Expériences étrangères dans le développement des PME/PMI.

Axe 6. PME/PMI : développement durable et RSE.

Axe 7. Capital humain, innovation et compétitivité.

Président d'honneur

Professeur BOUDA Ahmed, Recteur de l'UMMTO

Présidente d'honneur

Professeur MATMAR Dalila, Doyenne de la FSECSG de l'UMMTO

Président du séminaire

GHEDDACHE Lyes, Maître de conférences classe A, UMMTO

III. Comité scientifique

Président du comité scientifique :

GHEDDACHE Lyes (MCA, UMMTO)

Membres

BIA Chabane (Prof, UMMTO),

BOUKRIF Moussa(Prof, UAMB),

OUKACI Kamel(Prof, UAMB),

GUENDOUZI Brahim (Prof, UMMTO),

MATMAR Dalila (Prof, UMMTO),

OUALIKENE Selim (Prof, UMMTO),

AHMED ZAID Malika (Prof, UMMTO),

AISSAT Amina (Prof, UMMTO),

AIT TALEB Abdelhamid(Prof, UMMTO),

AMOKRANE Abdelaziz (Prof, UMMTO),

DJENANE Abdelmadjid (Prof, U. Sétif),

BENAICHA Badis (Prof, U. Alger 3),

TESSA Ahmed (Prof, UMMTO),

ABRIKA Belaid (Prof, UMMTO),

AKNINE Rosa (Prof, UMMTO),

ARAB Abdellah(MCA, UMMTO),

ARKOUB Ouali(MCA, UMBB),

SALMI Madjid (MCA, UMMTO),

MOUSSAOUI Abdelhakim (MCA, UMMTO),

RACHEDI Akila (MCA, UMMTO),

MOKRANE Ali (MCA, UMMTO),

CHENANE Arezki (MCA, UMMTO),

GUERCHOUH Mouloud (MCA, UMMTO),

ACHIR Mohamed, (MCA, UMMTO),

SOUKI Hakima, (MCA, UMMTO),

KARA Rabah (MCA, UMMTO),

DAHAK Abdennour(MCA, UMMTO),

MADOUCHE Yacine(MCB, UMMTO),

HAMOUTENE Ouardia (MCB, UMMTO),

SAHALI Nourredine (MCB, UMMTO),

ASMANI Arezki(MCB, UMMTO),

SAM Hocine (MCB, UMMTO),

ZERKHEFAOUI Lyes (MCB, UMMTO),

IV. Comité d'organisation

	Qualité Membre	Grade	Fonction	Etablissement
AKKOUL Jugurtha	Président	MAB	Enseignant chercheur	UMMTO
ANICHE Arezki	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
BABOU Omar	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
SAHNOUNE Mohand,	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
BATACHE Abderrahmane,	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
MALEK Nadir	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
MEZIAINI Yacine	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
FERNANE Djamila	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
HAMDAD Toufik	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
SALMI Samia,	Membre	MCB	Enseignant chercheur	UMMTO
ZIAD Mohamed Anis	Membre	MAA	Administrateur	UMMTO
OUBAZIZ Said	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
OUSSAID Aziz	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
BOUABACHE Aissa	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
ARHAB Samir	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
KASDI Melha	Membre	MAA	Secrétaire	UMMTO
HAROUN Mohamed Amokrane	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
HAMDAD Anis	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
CHEKIR Terkia	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
GUEDECHE Khaled	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
OUAZZI Azzedine	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
SEDDIKI Abderrahmane	Membre	MAA	Enseignant chercheur	UMMTO
LHADJ MOHAND	Membre	MAA	Enseignant	UMMTO

Moussa			chercheur	
--------	--	--	-----------	--

V. Calendrier

15 Juillet 2021	Lancement de l'appel à communication
02 Octobre 2021	Date limite pour la réception des résumés (sous format Word)
07 Octobre 2021	Notifications des avis du comité scientifique aux auteurs
02 Novembre 2021	Date limite de réception du texte intégral de la communication
17-18 Novembre 2021	Dates de déroulement du séminaire

VI. Procédure de soumission et normes de présentation

Les propositions des résumés de communications et le texte intégral doivent être envoyées (sous format Word) par courriel à l'une des adresses suivantes : semcompme@gmail.com ou biengheddachelyes@gmail.com

Les communications devront respecter les normes APA et comprendre 15 pages maximum y compris les notes, annexes et bibliographie. Le texte sera écrit en Times New Roman, police 12, interligne 1,15 en justifié.

